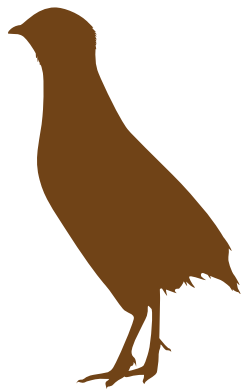


Caille des blés

Coturnix coturnix



CLASSE OISEAUX

ORDRE GALLIFORMES

FAMILLE PHASIANIDÉS

DESCRIPTION

Poids : 75 - 135 g.

Longueur : 16 - 18 cm

Plumage général : ocre brunâtre clair avec motif brun foncé sur le dessus et aux flancs.

Mâle adulte : bavette noire au milieu de la gorge, de surface variable.

Femelle adulte : pas de bavette noire.

Confusion possible avec la caille japonaise d'élevage ; distinction par le chant.

STATUT ET RÉPARTITION

Espèce migratrice.

Nicheuse.

Migration prénuptiale (avant la période de reproduction) : avril à juin, en plusieurs passages.

Migration postnuptiale (après la période de reproduction) : mi-août à mi-novembre.

HABITAT

Préfère les espaces ouverts principalement cultivés.

ALIMENTATION

Alimentation végétale :

graines de plantes sauvages, céréales et tournesol.

Alimentation animale :

insectes et larves.



Jusqu'à l'âge de 3 semaines : essentiellement insectes et larves.

Régime alimentaire : Été-automne - principalement granivore
Hiver - principalement herbivore
Printemps - variable, en fonction des ressources disponibles.

REPRODUCTION

Ponte de mi-mai à fin août

Environ 10 à 13 œufs/nid, avec pontes de remplacement possibles.

Incubation par la femelle : 17 - 20 jours

Poussins nidifuges (ils quittent le nid après l'éclosion).

MENACES SUR L'ESPÈCE

Conditions climatiques : la sécheresse les détourne de vastes sites de reproduction.

Pluies et froid entraînent mortalité et abandon de nids.

Pratiques agricoles : mécanisation, utilisation intensive des phytosanitaires, réduction des surfaces de zones incultes, développement des prairies artificielles contribuent à la chute des populations.

AMÉNAGEMENTS FAVORABLES

Pratiques agricoles plus extensives, avec prédominance des céréales.

Développement des jachères.

Conservation des chaumes après moisson.

Caille des blés

Coturnix coturnix

L'objectif est de connaître la tendance démographique sur le long terme, des populations nicheuses. Ce suivi est réalisé au printemps, par des observations réalisées à partir de 5 points fixes, répartis tous les km, sur des circuits de 4 km de longueur. FRANCE : environ 1000 circuits. CENTRE : 68 circuits. La Caille des blés fait partie des 17 espèces suivies dans le cadre du protocole NICHEURS.



Suivi de l'abondance des NICHEURS

Les circuits sont prospectés 2 fois chaque année, en avril et de mi-mai à mi-juin. La caille des blés est essentiellement recensée durant la 2^e période de mai - juin. Les oiseaux entendus sont notés durant 10 minutes, au cours des 2 premières heures suivant le lever du soleil.

En France, 5812 contacts auditifs ont été notés de 1996 à 2010 en France. Durant cette période, l'espèce a connu un déclin de 39,2 %. Elle est considérée au niveau national en déclin modéré.

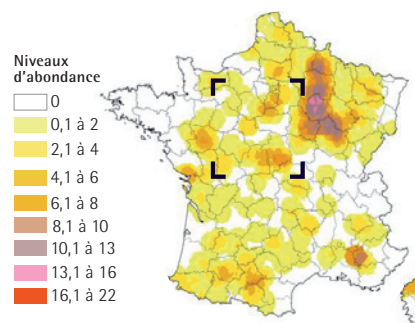
En région Centre, de 1996 à 2010, 539 contacts ont été obtenus, soit plus de 9 % des données nationales. Les indices d'abondance régionaux sont toujours inférieurs à ceux obtenus au niveau national. Avec un déclin de 46,3 % du nombre de contacts obtenus entre 1996 et 2010, l'espèce est aussi considérée régionalement en déclin modéré.

Au niveau européen :

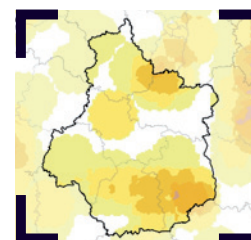
- les effectifs nicheurs connaissent une augmentation modérée en Suède (3,4 %/an - 1998-2007),
- sont stables en Belgique
- subissent un déclin modéré en Espagne (3,4 %/an 1998-2008) et en Suisse (3,6 %/an - 1999-2004).

DISTRIBUTION ET D'ABONDANCE DE LA CAILLE DES BLÉS AU PRINTEMPS 2010

en France



en région Centre



Les cartes de distribution indiquent une répartition hétérogène des effectifs nicheurs et une présence préférentielle dans les grandes plaines agricoles.

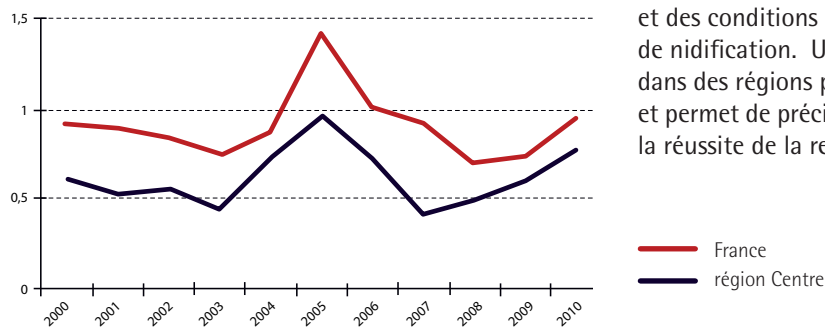
Caille des blés

Coturnix coturnix



SUIVI DES POPULATIONS

ÉVOLUTION DE L'INDICE D'ABONDANCE DE LA CAILLE DES BLÉS EN FRANCE ET EN RÉGION CENTRE DE 2000 À 2010



L'évolution de l'indice d'abondance de la population nicheuse, en dents de scie, est connue depuis de nombreuses années. Cet indice varie en fonction des conditions climatiques, de la survie durant l'hivernage et des conditions d'accueil sur les sites de nidification. Un protocole spécifique est appliqué dans des régions plus favorables à sa reproduction et permet de préciser annuellement au niveau national, la réussite de la reproduction de cette espèce.

CONTACTS



Réseau national ONCFS / FNC / FDC
« Oiseaux de passage »
Maison Guende - rue du Musée
84390 SAULT
Mail : denis.roux@oncfs.gouv.fr

Délégation Interrégionale Centre - Île-de-France
Mail : dr.centre-iledefrance@oncfs.gouv.fr

Fédération Régionale des Chasseurs du Centre
Mail : frc.centre@wanadoo.fr